



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS FÉMININES

PROCES-VERBAL n°45

Date de la réunion plénière du Mercredi 24 Juin 2026

**Lieu : DFSM – CRJS YERVILLE – rue Notre Dame de Pontmain – 76760
YERVILLE**

Membres présents : Mme Laetitia HANOUEY – Mme Nathalie FRIBOULET – Mr Pierre LECORNU – Mr Harry HECKMANN

Membres excusés : ...

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'une utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Commissions Féminine sont susceptibles les dit recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 100 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

La commission procède à l'adoption :

Du procès-verbal n° 21 de la réunion du 09 Février 2026 publié sur le site du DFSM du 13 Février 2026
Du procès-verbal n° 22 de la réunion du 11 Février 2026 publié sur le site du DFSM du 18 Février 2026
Du procès-verbal n° 23 de la réunion du 12 Février 2026 publié sur le site du DFSM du 19 Février 2026
Du procès-verbal n° 24 de la réunion du 16 Février 2026 publié sur le site du DFSM du 20 Février 2026
Du procès-verbal n° 25 de la réunion du 23 Février 2026 publié sur le site du DFSM du 24 Février 2026
Du procès-verbal n° 26 de la réunion du 02 Mars 2026 publié sur le site du DFSM du 06 Mars 2026
Du procès-verbal n° 27 de la réunion du 09 Mars 2026 publié sur le site du DFSM du 11 Mars 2026
Du procès-verbal n° 28 de la réunion du 18 Mars 2026 publié sur le site du DFSM du 20 Mars 2026
Du procès-verbal n° 29 de la réunion du 23 Mars 2026 publié sur le site du DFSM du 23 Mars 2026
Du procès-verbal n° 30 de la réunion du 24 Mars 2026 publié sur le site du DFSM du 25 Mars 2026

Aucune remarque n'ayant été formulée. Ces procès-verbaux sont adoptés par les membres présents

DECISIONS

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ A 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°55528114 FOOTBALL FEMININ COURONNAIS 1 / LA FA CAUX MARINE 1

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale d'appel lors de la réunion du 15 Juin 2026 procès-verbal n°16 publié sur FOOTCLUB le 22 Juin 2026.

La commission après en avoir délibéré :

Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 11

Match n°54483503 FUSC BOIS GUILLAUME 1 / ST SEBASTIEN FOOT 1 du 10 Mai 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de la réunion du 19 Juin 2026 procès-verbal annexe n°16 publié sur FOOTCLUB le 23 Juin 2026.

La commission après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) au FUSC BOIS GUILLAUME

Constatant l'inscription sur la feuille de match de :

- Mme DUBOC Eléa licence n°9604242893 sous le numéro 2
- Mme ALVARADO WONG Luisa Pamela n°9605394295 sous le numéro 4
- Inflige une amende de 62€ (31€ x 2) au FUSC BOIS GUILLAUME

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Match n°54483508 SC THIBERVILLE 2 / FUSC BOIS GUILLAUME 1 du 14 mai 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de la réunion du 19 Juin 2026 procès-verbal annexe n°16 publié sur le site du FOOTCLUB le 23 Juin 2026.

La commission après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) au FUSC BOIS GUILLAUME

Constatant l'inscription sur la feuille de match de :

- Mme ALVARADO WONG Luisa Pamela n°9605394295 sous le numéro 10
- Inflige une amende de 31€ au FUSC BOIS GUILLAUME

Match n°54483486 VATTEVILLE BROTONNE 1 / FUSC BOIS GUILLAUME 1 du 17 Mai 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de la réunion du 19 Juin 2026 procès-verbal annexe n°16 publié sur le site du FOOTCLUB le 23 Juin 2026.

La commission après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) au FUSC BOIS GUILLAUME

Constatant l'inscription sur la feuille de match de :

- Mme DUBOC Eléa licence n°9604242893 sous le numéro 2
- Inflige une amende de 31€ au FUSC BOIS GUILLAUME

Match n° 54493538 FUSC BOIS GUILLAUME 1 / FC BARENTINOIS 1 du 24 Mai 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de la réunion du 19 Juin 2026 procès-verbal annexe n°16 publié sur le site du FOOTCLUB le 23 Juin 2026.

La commission après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) au FUSC BOIS GUILLAUME

Constatant l'inscription sur la feuille de match de :

- Mme DUBOC Eléa licence n°9604242893 sous le numéro 4
- Inflige une amende de 31€ au FUSC BOIS GUILLAUME

Concernant l'audition du 30 Juin 2026, le FUSC BOIS GUILLAUME n'ayant présenté aucune personne pour cette audition sans excuses.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



La commission après en avoir délibéré :

- Inflige une amende de 540 € (90€ x 6) pour absences non excusées
- Inflige une amende de 90€ pour club non représenté par moins de 50 % des personnes dûment convoquées à cette audition.

RECTIFICATIF

PV N°43

CHAMPIONNAT U17 FEMININES à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°55530673 AL DEVILLE MAROMME 21 / O. PAVILLAIS 21

Non utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée à DEVILLE MAROMME.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'A2. Une amende de 5€ est infligée à l'O. PAVILLAIS.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée à AL DEVILLE MAROMME.

IL FAUT LIRE

Non utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée à DEVILLE MAROMME.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée à AL DEVILLE MAROMME.

JOURNEE DU 03 Juin 2026

CHAMPIONNAT U14 FEMININES A 8 DEPARTEMENTALE 2 POULE A

Match n°55530530 YVETOT AC 21 / SC OCTEVILLE SUR MER 21

Rencontre du 30 Mai 2026 jouée le 03 Juin 2026

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée à YVETOT AC.

JOURNEE DU 06 Juin 2026

CHAMPIONNAT U 17 FEMININES à 8 DEPARTEMENTAL 1

Match n°55530645 CS SERVICES MUNICIAPUX LA HAVRE 21 / FUSC BOIS GUILLAUME 21

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Rencontre reportée au 13 Juin 2026.

JOURNEE DU 07 Juin 2026

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININS A 11

Match n°54483543 FC SERQUIGNY NASSANDRES 1 / FUSC BOIS GUILLAUME 1

Rencontre du 31 Mai 2026 jouée le 07 Juin 2026

Forfait déclaré du FUSC BOIS GUILLAUME 1

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par forfait (0 point) au FUSC BOIS GUILLAUME 21 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier FC SERQUIGNY NASSANDRES 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 60€ au FUSC BOIS GUILLAUME.

JOURNEE DU 13.06.2026

CHAMPIONNAT U 17 FEMININES à 8 DEPARTEMENTAL 1

Match n°55530645 CS SERVICES MUNICIAPUX LA HAVRE 21 / FUSC BOIS GUILLAUME 21

Rencontre u 06 Juin 2026 jouée le 13 Juin 2026.

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation maillot non règlementaire. Une amende de 20€ est infligée au CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE.

**La Présidente de la
commission**

Mme Laetitia HANOUE

**Le secrétaire de la
commission**

Pierre LECORNU